

# RAVALEX GRANITE



**Extérieur**

## Revêtement semi-épais, granité, formule aux résines acryliques en phase aqueuse

### Usages

- Protection et décoration des façades : système de classe D2.
- Protection et décoration des façades faïencées : système de classe D3.
- Imperméabilité des façades en service : système de classe II.
- Travaux neufs et rénovation.

### Propriétés

- Grande polyvalence d'emploi.
- Microporeux.
- Excellente résistance aux intempéries.
- Excellent pouvoir garnissant.
- Protection renforcée du film de peinture contre les micro-organismes.

### Classification

- AFNOR NF T 36-005 : Famille I - Classe 7b2.
- Conforme à la norme P84 403 classé D2/D3/II.

## Caractéristiques Physico-chimiques

### Aspect du feuil sec

- Légèrement granité.

### Densité du blanc

- 1,53

### Extraits secs

- 64 % en poids.
- 49 % en volume.

### COV

- Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/c): 75 g/l (2007), 40 g/l (2010).  
Ce produit contient au maximum 39 g/l.

### Point éclair

- Sans objet.

### Séchage et durcissement

à 20°C et 65% H.R.

- Hors poussière : 1 heure.
- Sec : 4 heures.
- Recouvrable : 12 heures.

### Teintes

- Blanc et teintes du nuancier PERSPECTIVES.
- Les teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est inférieure à 35 seront réservées à des surfaces abritées du soleil, afin d'éviter les chocs thermiques.

### Conservation

- 1 an en emballage d'origine, non ouvert.
- Conserver à l'abri du gel.

### Hygiène et Sécurité

- Produit non classé dangereux, selon les directives en vigueur.
- Consulter la fiche de données sécurité (voir sur le site <http://www.materis-paints.com>).

## Mise en œuvre

<b>Rendement</b> (selon la norme NFT 30-073)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur surface plane : 0,350 à 0,700 kg/m<sup>2</sup> suivant le système retenu et le relief du support.</li> </ul>
<b>Matériel d'application</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rouleau méché ou nid d'abeille.</li> </ul>
<b>Dilution</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prêt à l'emploi en finition.</li> <li>Diluer à 10% d'eau en impression.</li> </ul>
<b>Nettoyage des outils</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A l'eau immédiatement après usage.</li> </ul>
<b>Conditions climatiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En conformité avec la norme NF P74 201-I référence DTU 59.1, paragraphe 6.1.</li> </ul>
<b>Supports</b> Pour systèmes D2 et D3  Pour systèmes I1 (façades en service)  Incompatibilités connues	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etat et qualité conformes au DTU 59.1 ou 42.1 en fonction du système choisi.</li> <li>Supports à base de liants hydrauliques et de maçonnerie.</li> <li>Anciens revêtements de peinture adhérents.</li> <li>Autres supports, nous consulter.</li> <li>Béton brut de granulats courants ou légers.</li> <li>Béton ou maçonnerie d'éléments, enduits au mortier de liants hydrauliques.</li> <li>Revêtements scellés ou collés de petits éléments, enduits au mortier de liants hydrauliques.</li> <li>Anciens revêtements scellés ou collés de petits éléments à base de pâte de verre ou de carreaux céramiques.</li> <li>Supports non visés par le DTU 42.1 – Technique non courante tel que brique, dalle mur en béton cellulaire, etc. – Nous consulter.</li> <li>Plâtres et dérivés.</li> <li>Bois et dérivés.</li> <li>Béton cellulaire en blocs parpaing non enduit.</li> <li>Métaux.</li> </ul>
<b>Préparation des fonds</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conformément aux règles de l'art et au DTU 59.1, 59.2 ou 42.1 en fonction du système choisi, auquel s'ajoutent des préparations particulières :</li> <li>Traitement anticryptogamique éventuel avec ANTI-MOUSSE de M.P.</li> <li>Sur traitement de fissures aux mastics (cf FT) ou MOTNC (sur briques ou pierres jointoyées), avant une finition teintée, appliquer un fixateur.</li> </ul>
<b>Conseils d'application</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Croiser sans trop travailler.</li> <li>Sur les grandes surfaces, nous vous suggérons un panneautage.</li> </ul>

## Tableau de mise en œuvre

Se reporter aux fiches techniques correspondantes

Supports	Supports bruts non ou peu structurés	Supports bruts structurés ou très poreux	Supports revêtus bien adhérents
<b>Fixateur ou sous couche</b>	1 couche de fixateur de fond : PARA-DOX FIXATEUR ou DOXFOND (0,150 à 0,250 kg/m <sup>2</sup> )	1 couche de fixateur de fond : PARA-DOX FIXATEUR (0,150 à 0,250 kg/m <sup>2</sup> )	1 couche de DOXFOND (0,150 à 0,250 kg/m <sup>2</sup> ) ou RAVALEX dilué à 10 %
<b>Système</b>	<b>D2, D3, I1</b>	<b>D3, I1</b>	<b>D2, D3, I1</b>
<b>Système</b>	<b>D2</b>	<b>D3</b>	<b>Imperméabilité I1</b>
<b>Fixateur</b>	Cf tableau précédent		
<b>Finition</b>	1 couche de <b>RAVALEX GRANITE</b> pur	1 ou 2 couches de <b>RAVALEX GRANITE</b> pur	1 ou 2 couches de <b>RAVALEX GRANITE</b> pur
<b>Consommation totale requise</b>	0,250 kg/m <sup>2</sup>	0,500 kg/m <sup>2</sup>	0,700 kg/m <sup>2</sup>

Les valeurs physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

La valeur de COV indiquée représente la valeur du produit prêt à l'emploi après mise à la teinte et dilution, selon les préconisations de la fiche technique, avec les produits de notre gamme. En aucun cas, elle ne peut engager notre responsabilité sur des mélanges qui seraient faits avec d'autres produits commerciaux pour lesquels nous ne connaissons pas la teneur réelle en COV.

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Pour les précautions d'emploi, hygiène et sécurité, veuillez consulter nos fiches de données de sécurité, disponibles sur demande auprès de nos services techniques et sur le site Materis Paints.

Annule et remplace toute fiche antérieure.

Mai 2007